

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
3 décembre 2018**

Séance extraordinaire du 3 décembre 2018

Séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville tenue à la salle du Conseil le lundi 3 décembre 2018 à 19 h 45, à laquelle sont présents :

Messieurs les conseillers Gaétan Coutu, Claude Vasseur, Jean-Philippe Cuénoud, Clément Brisson, Mario Daigneault et Luc Daigneault, formant quorum sous la présidence de Monsieur Patrick Bonvouloir, maire.

Madame Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, est également présente.

2018-12-890

Budget 2019 : adoption

Considérant que les membres du Conseil ont procédé à l'élaboration des prévisions budgétaires 2019;

En conséquence, Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose :

- d'adopter le budget 2019 comme suit :

Revenus	2019
Taxes	1 640 383 \$
Tarification	389 983 \$
Compensations tenant lieu de taxes	12 537 \$
Services rendus aux organismes	10 187 \$
Autres services rendus	9 500 \$
Imposition de droits	51 500 \$
Amendes et pénalités	4 000 \$
Intérêts	6 000 \$
Transferts	79 587 \$
Total des revenus	2 203 677 \$
Dépenses	
Administration générale	447 839 \$
Sécurité publique	464 961 \$
Transport	516 049 \$
Hygiène du milieu	434 261 \$
Santé et bien-être	18 807 \$
Aménagement, urbanisme et développement	39 406 \$
Loisirs et culture	93 109 \$
Frais de financement	31 616 \$
Remboursement de la dette	191 200 \$
Affectations	
Activités d'investissement	61 900 \$
Fonds réservés	-95 471 \$
Total	2 203 677 \$

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Période de questions

Les membres du Conseil répondent aux questions des personnes présentes dans la salle.

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
3 décembre 2018**

Levée de la séance

Considérant que le sujet mentionné à l'avis de convocation a été traité et qu'il n'y a plus de questions de la part des personnes présentes dans la salle, la séance extraordinaire est levée.

Patrick Bonvouloir, maire

Christianne Pouliot, directrice générale
et secrétaire-trésorière

Attestation relative à la signature de la résolution

Je soussigné Patrick Bonvouloir, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de la résolution qu'il contient, au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

Patrick Bonvouloir, maire

Séance ordinaire du 3 décembre 2018

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville tenue à la salle du Conseil le lundi 3 décembre 2018 à 20 h, à laquelle sont présents :

Messieurs les conseillers Gaétan Coutu, Claude Vasseur, Jean-Philippe Cuénoud, Clément Brisson, Mario Daigneault et Luc Daigneault, formant quorum sous la présidence de Monsieur Patrick Bonvouloir, maire.

Madame Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, est également présente.

Moment de réflexion

À 20 h, un moment de réflexion est tenu.

2018-12-891

Ordre du jour

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie de l'ordre du jour;

En conséquence, Monsieur le conseiller Clément Brisson propose :

- d'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes :
 - Retrait des points 21. : Programme d'aide financière pour la préparation des municipalités locales aux sinistres : volet 1
 - 29. : Festival de Compétitions Western de Sainte-Brigide-d'Iberville inc. : suivi du dossier
 - Ajout du point 27.2 Office d'habitation de Brome-Missisquoi : dépôt des lettres patentes

Le point « Affaires diverses » demeure ouvert.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
3 décembre 2018**

460, rue Principale : demande de dérogation mineure

La demande de dérogation mineure visant à régulariser l'implantation du bâtiment principal situé au 460, rue Principale, suite aux travaux d'agrandissement du bâtiment, en autorisant une marge latérale de 1,84 mètre est présentée.

Il n'y a aucune question de la part des personnes présentes dans la salle.

2018-12-892

460, rue Principale : demande de dérogation mineure

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie d'une demande de dérogation mineure visant à autoriser une marge latérale de 1,84 mètre, suite à l'agrandissement du bâtiment situé au 460, rue Principale;

Considérant que le règlement de zonage prévoit une marge latérale minimale de 2 mètres;

Considérant que l'immeuble visé est situé en zone mixte résidentielle et commerciale (Mrc-2), selon le plan de zonage de la Municipalité;

Considérant les critères d'évaluation des demandes de dérogation mineure;

Considérant la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme (réf. résolution U2018-11-57);

En conséquence, Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose :

- d'accorder la dérogation mineure, telle que présentée.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2018-12-893

Procès-verbaux de novembre 2018

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie des procès-verbaux des séances tenues en novembre 2018;

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

- d'approuver les procès-verbaux de la séance ordinaire tenue le 5 novembre 2018 et de la séance extraordinaire tenue le 19 novembre 2018, tels que rédigés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2018-12-894

Comptes

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie de la liste des comptes à payer au 3 décembre 2018;

Considérant que le compte suivant est ajouté :

Atelier de Soudure & Suspension St-Jean 1 918,47 \$

En conséquence, Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose :

- d'autoriser le paiement des comptes présentés, le tout pour un montant total de 41 669,22 \$;

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
3 décembre 2018**

Règlement décrétant l'imposition des taxes et des compensations pour l'exercice financier 2019

Avis de motion

Le projet de règlement 2019-446 décrétant l'imposition des taxes et des compensations pour l'exercice financier 2019 est présenté.

Monsieur le conseiller Clément Brisson donne un avis de motion selon lequel, lors d'une séance ultérieure tenue un autre jour, le Conseil adoptera le règlement numéro 2019-446 décrétant l'imposition des taxes et des compensations pour l'exercice financier 2019.

Première période de questions

Les membres du Conseil écoutent les commentaires et répondent aux questions des personnes de la salle désirant s'exprimer sur divers sujets.

Liste de la correspondance

Les membres du Conseil ont reçu copie de la liste de la correspondance en date du 3 décembre 2018.

2018-12-895

Festival de Compétitions Western de Sainte-Brigide-d'Iberville inc. (FCWSB) : demande de soutien financier

Considérant le courriel daté du 4 septembre 2018 de Madame Claire Gagnon, directrice des communications/marketing pour le FCWSB, demandant un soutien financier de 5 000 \$ pour la restauration et la reconstruction des installations du Festival;

Considérant que les installations sont situées sur le terrain des loisirs appartenant à la Municipalité et que sur autorisation du FCWSB, la Municipalité, les personnes ou les organismes peuvent bénéficier de ces installations;

Considérant que les membres du Conseil désirent soutenir le FCWSB dans ses efforts pour améliorer ses installations;

En conséquence, Monsieur le conseiller Clément Brisson propose :

- d'autoriser l'émission d'un chèque de 2 500 \$ au Festival de Compétitions Western de Sainte-Brigide-d'Iberville inc. à titre de soutien financier pour l'année 2018, conditionnellement à la signature d'une nouvelle entente de location du terrain appartenant à la Municipalité;
- de prendre les sommes nécessaires à l'excédent non affecté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2018-12-896

Association Bonne Entente Farnham Ste-Brigide Inc. : traverse sur le rang des Écossais

Considérant le courriel daté du 19 novembre 2018 de Madame Anna Benoit, secrétaire-trésorière de l'Association Bonne Entente Farnham Ste-Brigide Inc., demandant la pose de signalisation pour la traverse de motoneige située dans le rang des Écossais;

En conséquence, Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose :

- de renouveler l'entente de passage pour la traverse de route avec l'Association Bonne Entente Farnham Ste-Brigide Inc.;

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
3 décembre 2018**

- d'installer la signalisation adéquate.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2018-12-897

« La Magie de Noël » : bulletin municipal

Considérant la demande de Madame Josée Martin, responsable du Comité de « La Magie de Noël », pour la parution d'une annonce gratuite dans le bulletin municipal pour la cinquième édition de l'activité « La Magie de Noël » qui se tiendra le dimanche 9 décembre 2018;

Considérant que cette activité s'adresse à toute la population de Sainte-Brigide-d'Iberville;

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

- d'autoriser l'annonce de l'activité dans le bulletin municipal, et ce, gratuitement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2018-12-898

Maintien des services destinés aux francophones de l'Ontario

Considérant la décision du gouvernement de l'Ontario de couper dans les services aux francophones de son territoire, notamment en abolissant le Commissariat aux services en français de l'Ontario et en abandonnant le projet d'université francophone;

Considérant la décision de l'Assemblée de la francophonie ontarienne de s'opposer aux décisions du gouvernement de l'Ontario;

Considérant la volonté des maires et des conseillers, réunis au sein de l'Association française des municipalités de l'Ontario, de se joindre au mouvement et de demander au gouvernement de l'Ontario de revenir sur sa décision;

Considérant que les leaders franco-ontariens ont jugé insuffisante l'annonce faite par le Premier ministre Doug Ford concernant la nomination d'un adjoint à l'ombudsman et d'un adjoint aux affaires francophones à son bureau;

Considérant que le Premier ministre Doug Ford a affirmé que les francophones de l'Ontario constituent une des minorités culturelles de la province, reniant ainsi la notion des peuples fondateurs;

Considérant la démarche du Premier ministre du Québec François Legault auprès du Premier ministre de l'Ontario;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- de demander au Premier ministre de l'Ontario de revenir sur sa décision en rétablissant le Commissariat qu'il a aboli et en assurant la réalisation du projet d'université francophone en Ontario;
- d'exprimer la solidarité de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville avec les membres des conseils municipaux francophones de l'Ontario;

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
3 décembre 2018**

- de demander aux gouvernements du Canada et du Québec de poursuivre leurs démarches pour faire en sorte que le gouvernement de l'Ontario fasse marche arrière;
- de demander aux gouvernements du Canada et du Québec de soutenir concrètement les communautés francophones de l'Ontario;
- de transmettre copie de cette résolution au Premier ministre de l'Ontario, à la ministre déléguée aux Affaires francophones de l'Ontario, au Premier ministre du Canada, au Premier ministre du Québec, à l'Association française des municipalités de l'Ontario et à la Fédération québécoise des municipalités.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Déclaration des intérêts pécuniaires

Les déclarations des intérêts pécuniaires de Messieurs les conseillers Claude Vasseur, Mario Daigneault et Luc Daigneault sont déposées.

Déclaration des dons et autres avantages

Il n'y a aucune mention inscrite au registre des déclarations des dons et autres avantages reçus par les membres du Conseil pour l'année 2018.

2018-12-899

Calendrier 2019 des séances ordinaires

Considérant que l'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le Conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

- d'adopter le calendrier 2019 des séances ordinaires du Conseil, conformément au *Calendrier établissant la tenue des séances ordinaires du Conseil municipal pour l'année 2019*, lequel fait partie intégrante de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2018-12-900

Société du patrimoine de Sainte-Brigide : calendrier 2019

Considérant que la Société du patrimoine de Sainte-Brigide a produit un calendrier 2019 *Calendrier historique du patrimoine bâti*;

Considérant que les membres du Conseil désirent qu'un exemplaire du calendrier soit distribué à chaque résidence et place d'affaires de la Municipalité;

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- d'autoriser la production de 600 calendriers et les frais postaux pour un montant maximal de 2 200 \$ plus taxes;
- de prendre les sommes nécessaires à l'excédent non affecté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
3 décembre 2018**

Collecte de sapins

2018-12-901 Considérant que les membres du Conseil désirent, encore cette année, offrir le service de disposition des sapins de Noël;

En conséquence, Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose :

- d'offrir aux citoyens la possibilité de déposer leurs sapins de Noël naturels près du garage municipal au plus tard le dimanche 13 janvier 2019 afin que la Municipalité puisse les apporter à l'écocentre Iberville de Compo-Haut-Richelieu inc.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2018-12-902 **Subventions et dons aux organismes pour l'année 2019**

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie du tableau daté du 3 décembre 2018 intitulé « Subventions et dons aux organismes 2019 », lequel a été préparé suite à l'adoption du budget 2019 de la Municipalité;

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- d'approuver le tableau intitulé « Subventions et dons aux organismes 2019 », lequel fait partie intégrante de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2018-12-903 **Bureau municipal : revêtement du plancher au sous-sol**

Considérant que par la résolution 2018-11-878, la Municipalité accorde le contrat de remplacement du revêtement du plancher de la salle du Conseil, du corridor et de la cuisine situés au sous-sol du bureau municipal à Les Géants du couvre-plancher;

Considérant qu'un ajustement a été apporté à la soumission;

En conséquence, Monsieur le conseiller Clément Brisson propose :

- de rescinder la résolution 2018-11-878;
- d'octroyer le contrat pour le remplacement du revêtement du plancher au sous-sol du bureau municipal à Les Géants du couvre-plancher, selon les termes de la soumission reçue le 29 novembre 2018, le tout pour un montant maximal de 6 905,49 \$ plus taxes;
- de prendre les sommes nécessaires à l'excédent non affecté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2018-12-904 **Fermeture du bureau municipal pendant la période des Fêtes**

Considérant qu'en séance de travail, les membres du Conseil ont approuvé les dates de fermeture du bureau municipal pendant la période des Fêtes ainsi que la publication de ces dates dans le bulletin municipal;

En conséquence, Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose :

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
3 décembre 2018**

- d'entériner la fermeture du bureau municipal du 24 décembre 2018 au 2 janvier 2019 inclusivement pendant la période des Fêtes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2018-12-905

Employés municipaux : embauche et conditions salariales 2019

Considérant que Madame Irène King a proposé ses services en secrétariat, à raison de quelques heures par mois, pour soutenir le travail des employés au bureau municipal;

Considérant que les membres du Conseil désirent fixer les conditions salariales des employés municipaux pour l'année 2019;

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

- d'embaucher Madame Irène King;
- d'approuver le contenu du document daté du 3 décembre 2018 concernant les conditions salariales des employés municipaux pour l'année 2019.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2018-12-906

Affectations au 31 décembre 2018

Considérant que le Conseil désire affecter certaines sommes pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2018;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'affecter, s'il y a lieu, l'excédent des revenus sur les dépenses pour les services d'égout et d'aqueduc à la réserve financière créée à cette fin, conformément au règlement 2012-402;
- d'affecter les revenus de la tarification au montant de 7,50 \$ par service à la réserve financière créée à cette fin, conformément au règlement 2012-402;
- d'affecter, s'il y a lieu, l'excédent des revenus sur les dépenses pour le service de la dette à l'excédent affecté à cette fin;
- d'affecter l'excédent des revenus et des affectations sur les dépenses relatif aux travaux de cours d'eau à la réserve financière créée à cette fin, conformément au règlement 2012-403;
- d'affecter la somme de 72 000 \$ de la réserve financière relative aux travaux de cours d'eau au poste *Affectation au budget suivant* (2019);
- d'affecter la somme de 40 046 \$, correspondant à une partie de la redevance pour l'élimination des matières résiduelles et à la compensation pour la collecte sélective des matières recyclables, de l'excédent affecté à cette fin au poste *Affectation au budget suivant* (2019);
- d'affecter les revenus de la redevance pour l'élimination des matières résiduelles et de la compensation pour la collecte sélective des matières recyclables 2018 à l'excédent affecté créée à cette fin.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2018-12-907

Mauvaises créances

Considérant qu'une facture de 977,14 \$ datée du mois d'août 2017, pour l'intervention du service incendie pour le feu de véhicule d'un non-résident, n'a pas encore été payée;

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
3 décembre 2018**

Considérant que plusieurs démarches ont été effectuées pour recouvrer cette créance;

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

- de porter aux mauvaises créances la facture CRF1700147 au montant de 977,14 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2018-12-908

Photocopieur : contrat de service

Considérant la proposition de contrat de service datée du 21 novembre 2018 de Copicom Inc. pour le photocopieur en location;

Considérant que le coût prévu au contrat est fixe pour toute la durée de location, soit jusqu'au 16 novembre 2021;

En conséquence, Monsieur le conseiller Clément Brisson propose :

- d'autoriser Madame Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer le contrat de service de Copicom Inc. pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Programme d'aide financière pour la préparation des municipalités locales aux sinistres : volet 1

Le dossier concernant le Programme d'aide financière pour la préparation des municipalités locales aux sinistres est reporté à une séance ultérieure.

2018-12-909

Système d'alerte

Considérant la proposition reçue le 26 novembre 2018 d'Omnivigil Solutions pour l'implantation d'un service d'alerte à la population;

Considérant qu'Omnivigil Solutions propose également la signature d'une *Convention de services* à prix fixe pour une période de 3 ans;

En conséquence, Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose :

- d'octroyer le contrat d'implantation du service d'alerte à la population à Omnivigil Solutions au coût de 594,20 \$ plus taxes ainsi que le contrat de service pour une période de 3 ans au coût de 121,22 \$ par mois plus taxes, la présente résolution constituant le contrat entre les parties, le courriel daté du 26 novembre 2018 ainsi que la *Convention de services* d'Omnivigil Solutions faisant partie intégrante de la présente résolution;
- d'autoriser Madame Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer la *Convention de services* pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Bornes d'incendie : rapport d'inspection 2018

Le rapport d'inspection et d'analyse des bornes d'incendie daté de novembre 2018 et préparé par Nordikeau est déposé.

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
3 décembre 2018**

**Régie intermunicipale d'incendie de Mont-Saint-Grégoire et
Sainte-Brigide-d'Iberville : budget 2019 modifié**

2018-12-910

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie des prévisions budgétaires 2019 modifiées de la Régie intermunicipale d'incendie de Mont-Saint-Grégoire et Sainte-Brigide-d'Iberville (Régie);

Considérant que la quote-part de la Municipalité est établie à 114 310 \$;

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- d'accepter les prévisions budgétaires 2019 modifiées de la Régie.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2018-12-911

Rang du Vide : reddition de comptes

Considérant que la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville a pris connaissance des modalités d'application du volet *Projets particuliers d'amélioration* (PPA) du *Programme d'aide à la voirie locale* (PAV);

Considérant que le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

Considérant que les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAV;

Considérant que le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et admissible au PAV;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'approuver les dépenses d'un montant de 30 605,96 \$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés et frais inhérents admissibles mentionnés sur le formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2018-12-912

Énergir : programmation et planification des projets de voirie 2019

Considérant la lettre datée du 12 novembre 2018 de Monsieur Simon Tessier, chargé de projets pour Énergir, demandant d'être informé du programme de travaux d'infrastructures de la Municipalité pour l'année 2019;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'informer Énergir qu'au cours de l'année 2019, la Municipalité fera des travaux d'élargissement de la chaussée d'une section du 9^e Rang;
- de compléter et transmettre à Énergir, le tableau *Inventaire des travaux d'infrastructures prévus en 2019*.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
3 décembre 2018**

Chemin Saint-François – entente intermunicipale : prévisions budgétaires 2019

2018-12-913

Considérant l'entente entre la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir et la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville concernant le partage de la responsabilité de la gestion d'une section de 2,9 km du chemin Saint-François;

Considérant que selon cette entente, la gestion des travaux est confiée à la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir qui assume 78 % du coût des travaux et en facture 22 % à la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville;

Considérant que les prévisions budgétaires 2019 déposées par la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir totalisent 13 800 \$ et se détaillent comme suit :

Marquage de la chaussée	2 090 \$
Déneigement (incluant sel à déglacage)	9 210 \$
Asphaltage et pierre	2 500 \$

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

- d'accepter les prévisions budgétaires 2019 déposées par la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir concernant l'entretien du chemin Saint-François.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2018-12-914

9^e Rang – entente intermunicipale : prévisions budgétaires 2019

Considérant l'entente entre la Municipalité de Sainte-Sabine et la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville concernant la fourniture mutuelle de services pour l'entretien d'une partie du 9^e Rang, d'une partie du rang du Lac et d'une partie du 11^e Rang;

Considérant que selon cette entente, la gestion des travaux d'entretien d'été et d'hiver de la partie du rang du Lac et d'une section mesurant environ 800 mètres du 9^e Rang est confiée à la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville qui assume 100 % du coût des travaux de la partie du rang du Lac et 50 % du coût des travaux de la section du 9^e Rang et en facture 50 % à la Municipalité de Sainte-Sabine;

Considérant que les prévisions budgétaires 2019 préparées par la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville pour la partie du 9^e Rang totalisent 2 800 \$ et se détaillent comme suit :

Fauchage	165 \$
Déneigement	2 635 \$

En conséquence, Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose :

- d'approuver les prévisions budgétaires 2019 concernant une partie du 9^e Rang;
- de transmettre la présente résolution à la Municipalité de Sainte-Sabine pour approbation.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
3 décembre 2018**

Rang de la Rivière Est, rue Bonvouloir, 8^e Rang : étude d'infrastructure routière

Les rapports intitulés *Étude d'infrastructure routière* datés du 12 novembre 2018 et préparés par Labo SM inc. concernant le rang de la Rivière Est, la rue Bonvouloir et le 8^e Rang sont déposés.

Fossés : nettoyage

Les membres du Conseil sont informés que 4 demandes de nettoyage de fossés ont été reçues. Les demandes concernent 3 sections du 9^e Rang et une section du rang de la Rivière Est.

2018-12-915

Puits – essai de pompage : services techniques

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie de l'estimation de LNA Inc. pour effectuer un essai de pompage au puits de la Municipalité et la préparation d'un avis technique sur la capacité du puits en 2018 par rapport à sa capacité d'origine;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'accorder le contrat pour effectuer un essai de pompage au puits et la rédaction d'un avis technique à LNA Inc., selon l'estimation datée du 5 novembre 2018, le tout pour un montant de 3 024 \$ plus taxes;
- de prendre les sommes nécessaires à l'excédent non affecté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2018-12-916

Puits : transmetteur de pression

Considérant que le transmetteur de pression au puits a été remplacé en juin 2018 par Automation R.L. Inc.;

Considérant que, selon les informations reçues, la présence d'eau dans le système aurait causé de la corrosion et que le transmetteur de pression doit à nouveau être remplacé;

Considérant qu'Automation R.L. Inc. propose de fournir un nouveau transmetteur au coût de 521,66 \$ plus taxes et d'assumer le coût de la main-d'œuvre et le temps de déplacement;

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

- d'accorder le contrat pour la fourniture et l'installation d'un nouveau transmetteur de pression au puits à Automation R.L. Inc. pour un montant de 521,66 \$ plus taxes;
- de prendre les sommes nécessaires à l'excédent non affecté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2018-12-917

Lecture des compteurs d'eau

Considérant que la lecture des compteurs d'eau doit être réalisée d'ici le 31 décembre 2018;

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
3 décembre 2018**

- de mandater la Régie intermunicipale d'incendie de Mont-Saint-Grégoire et Sainte-Brigide-d'Iberville pour effectuer la lecture des compteurs d'eau;
- de prendre les sommes nécessaires à l'excédent non affecté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Réseau d'aqueduc : rapport de rinçage 2018

Le rapport de rinçage unidirectionnel du réseau d'aqueduc daté de novembre 2018 et préparé par Nordikeau est déposé.

2018-12-918

OMH : budget révisé 2018

Considérant la lettre datée du 13 novembre 2018 de la Société d'habitation du Québec concernant le budget révisé 2018 de l'Office municipal d'habitation (OMH) de Sainte-Brigide;

Considérant que la contribution de la Municipalité correspond à 10 % du déficit prévu;

Considérant que les sommes nécessaires sont prévues au budget 2018;

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- d'approuver le budget révisé 2018 de l'OMH de Sainte-Brigide;
- d'autoriser l'émission d'un chèque de 801 \$ à l'OMH de Sainte-Brigide représentant le paiement de la contribution municipale.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Office d'habitation de Brome-Missisquoi : dépôt des lettres patentes

Les lettres patentes du nouvel Office d'habitation de Brome-Missisquoi regroupant les Offices municipaux d'habitation de Bedford, Bromont, Cowansville, Farnham, Frelighsburg, Lac-Brome, Sutton et Sainte-Brigide sont déposées.

Rapport des permis

Le rapport des permis émis pour le mois de novembre 2018 est déposé au Conseil.

Festival de Compétitions Western de Sainte-Brigide-d'Iberville inc. : suivi du dossier

Le suivi du dossier concernant le Festival de Compétitions Western de Sainte-Brigide-d'Iberville inc. est reporté à une séance ultérieure.

Rapports du maire et des comités

Chacun des membres du Conseil fait un rapport verbal de ses activités.

Affaires diverses

Il n'y a aucun sujet au point « Affaires diverses ».

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
3 décembre 2018**

Deuxième période de questions

Les membres du Conseil écoutent les commentaires et répondent aux questions des personnes de la salle désirant s'exprimer sur divers sujets.

2018-12-919

Levée de la séance

Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Patrick Bonvouloir, maire

Christianne Pouliot, directrice générale
et secrétaire-trésorière

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus mentionnées et décrites sont effectuées.

Christianne Pouliot, directrice générale
et secrétaire-trésorière

Attestation relative à la signature des résolutions

Je soussigné Patrick Bonvouloir, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient, au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

Patrick Bonvouloir, maire

Séance extraordinaire du 3 décembre 2018

Séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville tenue à la salle du Conseil le lundi 3 décembre 2018 à 21 h 15, à laquelle sont présents :

Messieurs les conseillers Gaétan Coutu, Claude Vasseur, Jean-Philippe Cuénoud, Clément Brisson, Mario Daigneault et Luc Daigneault, formant quorum sous la présidence de Monsieur Patrick Bonvouloir, maire.

Madame Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, est également présente.

2018-12-920

480, rue de la Forge : acquisition

Considérant qu'une entente de courtage est intervenue avec Re/Max Évolution D.D. pour l'acquisition de l'immeuble situé au 480, rue de la Forge;

Considérant qu'une promesse d'achat a été présentée par le Monsieur le maire Patrick Bonvouloir, et a été acceptée par le propriétaire le 5 novembre 2018;

Considérant qu'un acte doit être signé au cours du mois de décembre 2018;

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
3 décembre 2018**

En conséquence, Monsieur le conseiller Clément Brisson propose :

- de confirmer le contrat de courtage pour l'immeuble situé au 480, rue de la Forge à Re/Max Évolution D.D. pour un montant de 1 500 \$ plus taxes;
- d'autoriser l'achat de l'immeuble situé au 480, rue de la Forge pour un montant de 171 300 \$ aux conditions prévues dans l'offre d'achat acceptée;
- d'autoriser Monsieur le maire Patrick Bonvouloir et Madame Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer le contrat de courtage, l'offre d'achat de l'immeuble situé au 480, rue de la Forge et tout document découlant de ces contrats;
- d'octroyer le contrat de services professionnels à Me Nathalie Dagenais, notaire, pour un montant maximal de 2 000 \$ plus taxes;
- de prendre les sommes nécessaires à l'excédent non affecté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2018-12-921

480, rue de la Forge : avis de reprise de logement

Considérant que la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville deviendra sous peu propriétaire de l'immeuble situé au 480, rue de la Forge;

Considérant que l'immeuble fait présentement l'objet d'un bail de logement jusqu'au 1^{er} juillet 2019;

Considérant que la Municipalité désire reprendre le logement pour des fins municipales;

En conséquence, Monsieur le conseiller Clément Brisson propose :

- de notifier un avis de reprise de logement aux locataires du 480, rue de la Forge;
- d'autoriser Monsieur le maire Patrick Bonvouloir à signer tout document pour donner suite à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Période de questions

Il n'y a aucune personne présente dans la salle.

Levée de la séance

Considérant que les membres du Conseil ne désirent traiter d'aucun autre sujet, la séance extraordinaire est levée.

Patrick Bonvouloir, maire

Christianne Pouliot, directrice générale
et secrétaire-trésorière

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
3 décembre 2018**

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus mentionnées et décrites sont effectuées.

Christianne Pouliot, directrice générale
et secrétaire-trésorière

Attestation relative à la signature des résolutions

Je soussigné Patrick Bonvouloir, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient, au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

Patrick Bonvouloir, maire